

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DE LA VILLE DE BEGLES

SÉANCE DU 12 décembre 2023

DÉLIBÉRATION N°2023_062

OBJET : ADHÉSION À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VILLES ET CONSEILS DES SAGES

L'an deux mil vingt trois et le 12 décembre, le Conseil Municipal de la Ville de Bègles s'est réuni Salle du conseil sous la présidence de Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de Bègles, en suite de la convocation adressée le **6 décembre 2023**.

Étaient présents : M. Clément ROSSIGNOL PUECH, Mme Edwige LUCBERNET, M. Marc CHAUVET, Mme Nadia BENJELLOUN-MACALLI, M. Vincent BOIVINET, Mme Amélie COHEN-LANGLAIS, M. Olivier GOUDICHAUD, Mme Fabienne CABRERA, M. Pierre OUALLET, Mme Christelle BAUDRAIS, Mme Catherine CAMI, M. Xavier-Marie FEDOU, M. Jacques RAYNAUD, Mme Isabelle TARIS, M. Benoît D'ANCONA, M. Pascal LABADIE, Mme Sadia HADJ ALBELKADER, Mme Sylvaine PANABIÈRE, M. Guénohé JAN, Mme Marie-Laure PIROTH, Mme Typhaine CORNACCHIARI, Mme Laure DESVALOIS, M. Nabil ENNAJHI, M. Florian DARCOS, M. Idriss BENKHELOUF, M. Aurélien DESBATS, M. Christian BAGATE, M. Alexandre DIAS, Mme Isabelle TEURLAY NICOT, M. Christophe THOMAS, M. Kewar CHEBANT.

S'étaient fait excuser et avaient donné délégation :

Mme Bénédicte JAMET DIEZ donne procuration à Mme Edwige LUCBERNET, M. Mohammed MICHRAFY donne procuration à M. Alexandre DIAS, Mme Fabienne DA COSTA donne procuration à M. Christian BAGATE.

Absente :

Mme Seynabou GUEYE

Secrétaire de la séance : Monsieur Pierre OUALLET

Madame Isabelle TARIS expose :

La Ville de Bègles relance son Conseil des Sages en cette fin d'année 2023. Dans ce cadre, la Ville souhaite adhérer à la Fédération Française des Villes et Conseils des Sages.

Cette association fédère, représente, défend les intérêts, anime et valorise un réseau national de Villes et Conseils des Sages, déployés et engagés sur l'ensemble du territoire français.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

ENTENDU le rapport de présentation

VU le Code général des collectivités territoriales

VU la délibération adoptée le 21 décembre 1994 ayant pour objet « Création du Conseil des Anciens »

VU la délibération adoptée le 2 juillet 1998 ayant pour objet « Modification de la délibération du 21 décembre 1994 portant création d'un Conseil des Sages »

VU la délibération n°03 adoptée le 15 décembre 2020 ayant pour objet « Refonte de l'architecture des instances de démocratie participative – Evolution des Conseils de Quartier »

DÉCIDE

Article 1 : De valider l'adhésion de la Ville de Bègles à la Fédération Française des Villes et Conseils des Sages.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte afférent.

Article 3 : De prévoir et prélever les crédits sur le chapitre 011, article 6281 du budget principal 2024 de la Ville.

VOTANTS : 34		VOIX
Pour	28	
Abstentions	6	M. Christian BAGATE, M. Mohammed MICHRAFY, M. Alexandre DIAS, Mme Isabelle TEURLAY NICOT, Mme Fabienne DA COSTA, M. Christophe THOMAS

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Fait et délibéré le 12 décembre 2023

LE/LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE,

Monsieur Pierre OUALLET

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE MAIRE,

M. Clément ROSSIGNOL PUECH